

Apprendre à travailler en collaboration interprofessionnelle : une nécessité du 21e siècle

Un échange un peu confus

Une ergothérapeute au centre de réadaptation appelle le médecin à la suite de son observation de la dégradation de Mme Larose, alors que le médecin avait signé son congé précédemment.

Ergothérapeute : Dr Brault, je vous appelle concernant Mme Larose qui est arrivée hier après-midi à la Résidence Marie-Curie à Ottawa après que vous lui ayez donné son congé. J'aimerais qu'elle soit revue par un médecin, car je suis très inquiète de sa situation. Ma collègue orthophoniste l'a évaluée et semblait faire les mêmes observations que moi. J'ai relu vos notes médicales, mais je ne vois pas de mention de confusion, de troubles neurocognitifs ou même de requête de professionnels en ce sens-là. Je vous dis ça parce qu'elle était très confuse pendant l'évaluation avec moi. Son état pourrait même expliquer les chutes à répétition qu'elle fait. Ah oui, elle se plaint de maux de tête et puis d'étourdissements depuis son arrivée. En tout cas, je ne sais pas ce que vous voulez faire, mais on ne peut pas garder des patients qui sont atteints de troubles neurocognitifs ici.

Le médecin lève les yeux au ciel et parle sur un ton découragé et impatient.

Dr Brault : Mais écoutez là...